La Société botanique de France alerte sur le repeuplement des forêts par des arbres exotiques

17/10/2021 à 7h56



Des espèces venues d’ailleurs sont plantées pour lutter contre le changement climatique. Les experts botanistes craignent l’arrivée de parasites et pointent un risque pour l’environnement.

Dans la forêt domaniale de Haye, en Meurthe-et-Moselle, le sapin de Turquie et le calocèdre des États-Unis côtoient désormais le hêtre et le chêne pédonculé, deux variétés locales fragilisées par la hausse des températures. Ces espèces venues d’ailleurs ont été plantées sur un “îlot d’avenir”, un des laboratoires à ciel ouvert dans lequel l’Office national des forêts (ONF) étudie l’adaptation du peuplement des sous-bois au changement climatique en y implantant des variétés plus résilientes.

D’ici à 2022, l’établissement public en aura établi une centaine sur tout le territoire, notamment dans le Grand-Est et en Bourgogne-Franche-Comté, les zones les plus sensibles. Mais pour repeupler les forêts françaises, le gouvernement voit plus grand : le plan de relance prévoit la plantation de

50 millions d'arbres ; le plan d'investissement France 2030, dont les ambitions ont été détaillées mardi par Emmanuel Macron, en a ajouté 80 millions. "*On repeuple massivement et on travaille sur les espèces*", résume le ministère de l'Agriculture, qui ouvrira mardi les Assises de la forêt, annoncées par Jean Castex fin juillet et destinées à relancer l'ensemble de la filière forêt-bois.

Quand la Société botanique de France (SBF) a consulté la liste des variétés éligibles au repeuplement, parmi lesquelles les Régions ont puisé pour établir des prévisions de plantation, une inquiétude est née. **Dans une étude dont le JDD a pu consulter les premiers résultats, les experts de la SBF ont établi que, sur les 129 variétés candidates, 68 sont exotiques.** "*Notre démarche ne consiste ni à dire qu'il ne faut pas y avoir recours ni qu'il faut mettre la forêt française sous cloche*, assure le vice-président de cette société savante née en 1854, Guillaume Decocq. *Mais il faut s'entourer d'un certain nombre de précautions. Aujourd'hui, le risque encouru est supérieur au bénéfice espéré.*" […]

Le JDD